

BULLETIN D'ENGAGEMENT TRIAL

Championnat des Pays de la Loire 2019

17 Mars LOMBRON Ascop le Mans Mr Jean-Michel Blin Le Mortier Charmant 72460 Sillé le Philippe
28 Avril CHALONNES Tc chalonnais Mr Yannick Oger 349 rue de la Bellangerie 44522 Mésanger
26 Mai MASSAIS Mc Massais Mme Claudine Boissimon route de Mauzé 79100 Ste Radegonde
02 juin CUGAND Mc Yonnais Mr Jean-François Morin les Rives du Centre 15 rue de Nantes
- apt 303 44470Thouré sur Loire
09 Juin FRANCUEIL Tc Francueil Mr Gilles Toyer 3 rue de St Martin le Beau 37270 Athée sur Cher
23 Juin ST Léonard des Bois Mr Joël Beucher 2 Le Grand Collin 72130 St Léonard des Bois
25 Août DEHAULT Tc 72 Mr Joël Agin 2 bis impasse des Fours 72300 Juigné sur Sarthe
15Sept Les ETILLEUX Mc du Perche Mme j Chevereau Hucheloup 28330 les Etilleux
13 Oct CHALONNES Finale Challenge mini-trial pays de Loire 2019

Nom. Prénom.....Né le.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Club.....Ligue.....
N° Licence.....typemoto.....cylindrée
Mail@.....Tel :

Categories Senior 1 Open Senior2 Senior 3+ Senior 3 Senior4+
 Senior 4 Espoir 4 TRE2 TRE3

Règlement : 28 euros **majoré de 8 euros** le jour de l'épreuve.

Éducatif :15 euros **majoré de 8 euros** le jour de l'épreuve.

Tarifs Francueil seniors 22€ majoré à 30 € jeunes – 18 ans 10 € majoré à 15 €

Tarifs Massais seniors 30€ majoré à 40 € jeunes – 17 ans 15 € majoré à 25 €

Je demande à m'engager dans cette épreuve de trial. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement particulier et m'engage à le respecter, ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et officiels et m'engage sur l'honneur à ne pas utiliser de substances dopantes figurant sur la liste du comité olympique international. Certifie exacts les renseignements ci-dessus.

Fait à.....le...../...../2019 Lu et approuvé

Signature obligatoire.

Attention : Tout bulletin dont le droit d'engagement ne sera pas joint ne pourra être pris en considération. Tout bulletin devra être retourné au **plus tard 10 jours** avant l'épreuve. Afin de bénéficier du prix minoré.

Aucun chèque ne sera encaissé avant l'épreuve.

Modifié le 11/11/2018 par Michel Bertaud ,